

2^e critère de l'ACA

Être enraciné dans la communauté

Collection d'outils du projet L'ACA chez les OCASSS
Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles



Être enraciné dans la communauté, c'est être profondément connecté aux réalités, aux besoins et aux aspirations de celle-ci, tout en participant à son développement.

Préambule

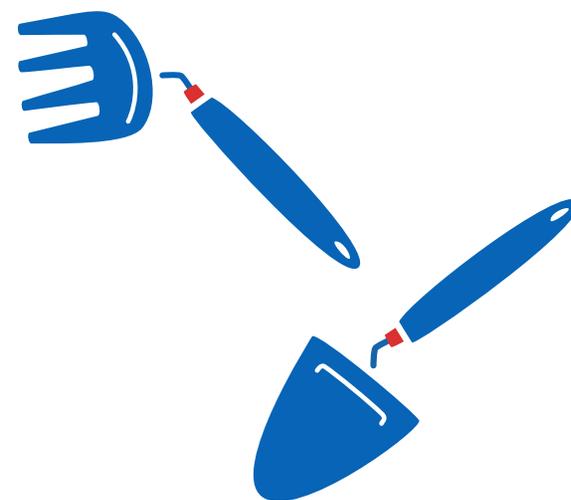
Cette fiche fait partie de la série *Mieux comprendre l'ACA en santé et services sociaux*. Elle a été conçue par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB ou Table) pour outiller les organismes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS) qui souhaitent s'approprier davantage les grands principes de l'action communautaire autonome (ACA).

Elle propose différentes pistes d'action et de réflexion pour reconnaître l'importance et la spécificité des pratiques d'ACA, mais aussi pour les consolider et les mettre en valeur. Les OCASSS sont invités à poser un regard éclairé sur les critères de l'ACA et les principes qu'ils sous-tendent.

Pour bien comprendre ces critères, il est important de retenir qu'ils sont intimement liés et que les frontières qui les séparent sont souples, de sorte que certaines manifestations peuvent s'appliquer à plus d'un critère.

La présentation qui en est faite dans ces fiches reflète la vision de la Table. Les idées qu'elles expriment ne sont pas prescriptives ; elles constituent, en quelque sorte, des idéaux de pratique. C'est pour cette raison que ces huit critères sont abordés dans une perspective d'ACA, même si les quatre premiers ne s'appliquent pas seulement aux organismes communautaires autonomes, mais aussi à l'ensemble des organismes communautaires.

Bien que la lecture complète de la série soit recommandée, les différentes fiches peuvent être consultées indépendamment les unes des autres. Il est toutefois suggéré de commencer par le document introductif *L'ACA en santé et services sociaux*, qui permet de mieux comprendre les fondements et les spécificités de l'action des OCASSS.



La série s'accompagne d'un cahier de travail conçu pour prendre des notes durant votre lecture ou pour être personnalisé selon vos besoins. Pour l'obtenir ou consulter les autres fiches et outils réalisés dans le cadre du projet *L'ACA chez les OCASSS* :

<https://trpocb.org/acachezlesocasss/outils-et-publications/>

Éléments de définition

Le 2^e critère fait référence à la **qualité des liens** qui unissent l'organisme à la communauté. Cette relation s'observe sous deux angles.

Les liens avec la communauté visée par la mission

D'une part, l'enracinement se traduit par la solidité des liens entre l'organisme et la communauté visée par sa mission. Cette communauté prend différentes formes d'un organisme à l'autre, avec des frontières plus ou moins souples. Elle peut être constituée de **personnes**, de **groupes** ou d'**organisations** qui partagent une identité, un territoire, des intérêts communs, ou tout cela à la fois.¹

Les liens avec le milieu dans lequel se situe l'organisme

D'autre part, l'enracinement de l'organisme se manifeste aussi à travers ses multiples relations de collaboration avec les acteurs de son milieu.

Attention

Une communauté n'est pas un groupe homogène. Bien que ses membres partagent certaines caractéristiques communes, la communauté peut être animée par des conflits et des divergences de vision ou d'idée. Cela est tout à fait normal, et même sain sur le plan démocratique.

Quelques exemples de communautés

Communauté d'identité

Partage d'une même appartenance culturelle ou d'une identité commune en tant que groupe social. Par exemple, la communauté LGBTQ+.

Communauté territoriale

Partage d'un même espace géographique, comme un quartier, une ville ou une région. Par exemple, les résidentes et résidents d'une habitation à loyer modique.

Communauté d'intérêts

Partage des mêmes conditions socioéconomiques ou des mêmes situations d'injustice, d'oppression ou d'exclusion. Par exemple, les personnes en situation de handicap.

N.B. Il peut exister bien d'autres types de communautés au sein de l'ACA.

Quelques exemples d'acteurs du milieu

Acteurs communautaires

- ▶ Regroupements
- ▶ Organismes communautaires
- ▶ Alliances
- ▶ Coalitions

Acteurs gouvernementaux

- ▶ Établissements de santé et de services sociaux
- ▶ Écoles
- ▶ Municipalités
- ▶ Responsables politiques

Autres acteurs

- ▶ Populations dans le milieu
- ▶ Tables de concertation
- ▶ Syndicats
- ▶ Entreprises
- ▶ Universités

¹Cette typologie est inspirée de Lavoie, Jocelyne, et Panet-Raymond, Jean. (2020). *La pratique de l'action communautaire*. 4^e édition. Presses de l'Université du Québec.

Principes généraux

La réciprocité des relations :

Les liens entre l'organisme et la communauté sont réciproques ; la communauté participe à la vie de l'organisme, de même que l'organisme s'implique dans son milieu.

L'ouverture sur la communauté :

Les OCASSS sont constamment à l'écoute de l'évolution des réalités, des besoins et des aspirations de la communauté visée par leur mission. Ils détiennent ainsi une fine connaissance des enjeux de leur communauté.

La participation de la communauté :

Cette ouverture encourage la participation active de la communauté dans la vie de l'organisme, que ce soit à travers le bénévolat, le militantisme ou la participation aux structures décisionnelles.

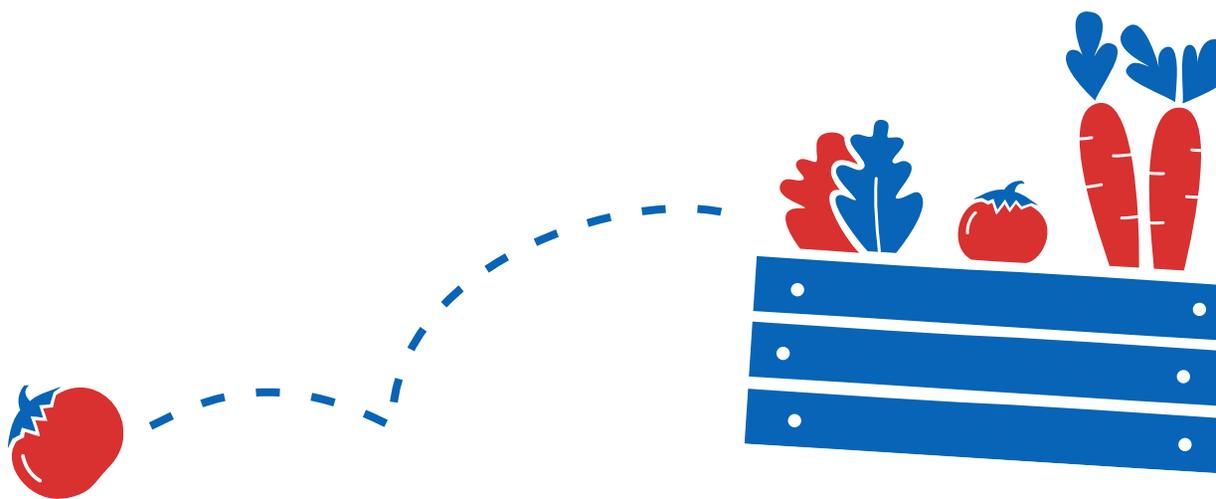
La solidarité avec le milieu :

Les OCASSS ne travaillent pas en vase clos. Ils tissent des liens avec différents acteurs du milieu pour répondre aux besoins de leur communauté et améliorer le tissu social.

L'autonomie de fondement et d'alliance² :

Il appartient à l'organisme de définir la communauté visée par sa mission, tout comme il lui appartient d'identifier les acteurs du milieu avec lesquels il souhaite collaborer — ou non — et la nature de ces relations.

² Ces concepts sont tirés de la modélisation de l'autonomie de l'Observatoire de l'ACA. Obad-Fathallah, H. (2023). *L'autonomie des organismes d'action communautaire autonome (ACA) au Québec : Définition et facteurs d'influence*. [Cahier synthèse]. Observatoire de l'ACA. (Avec la collaboration de : Alimi, S., Audet, M-L., Bachand, M., Bureau, G., Camus, A., Chicoine, G., Couspeyre, O., Métivier, C., Milot, R., Nicolas, J., Toupin, C., St-Cerny, A.) https://observatoireaca.org/wp-content/uploads/2024/03/Autonomie_Definition_Synthese.pdf



Exemples concrets

L'enracinement dans la communauté se manifeste à la fois par la participation de la communauté à la vie de l'organisme et par l'implication de l'organisme dans son milieu. Ces deux dimensions peuvent s'entrecroiser. Ainsi, la participation des membres de la communauté aux activités d'un organisme enrichit non seulement sa vie interne, mais permet également à l'organisme de s'impliquer dans son milieu.

La communauté participe à la vie de l'organisme.

- ▶ Les personnes ayant une limitation visuelle sont invitées à participer à un comité de travail dont l'objectif est d'élaborer des recommandations pour favoriser l'intégration en emploi.
- ▶ Un groupe de jeunes qui fréquentent l'organisme a organisé une levée de fonds pour financer de nouvelles activités sportives.
- ▶ La majorité des membres du conseil d'administration sont des femmes qui résident dans le quartier desservi par le centre de femmes.
- ▶ Cette année, plus d'une centaine de personnes se sont impliquées bénévolement dans la préparation et la distribution de repas chauds au centre de jour.
- ▶ Des organismes membres participent au développement d'une formation qui sera déployée par le regroupement afin de sensibiliser les gestionnaires aux particularités de la gestion des ressources humaines en travail de rue.



L'organisme s'implique dans son milieu.

- ▶ L'organisme participe aux rencontres de la table de concertation régionale en santé mentale afin de mettre en lumière les besoins et les réalités de sa communauté.
- ▶ L'organisme participe au comité de travail sur le droit au logement de son regroupement provincial, car la crise du logement affecte les conditions de vie de sa communauté.
- ▶ L'organisme prête ses locaux à un autre organisme du quartier pour lui permettre d'y tenir ses rencontres mensuelles.
- ▶ Avec plusieurs partenaires, l'organisme a participé à la mise en œuvre d'un projet de sensibilisation sur le contrôle coercitif.
- ▶ La directrice de la maison d'hébergement collabore avec la municipalité pour trouver des solutions aux problèmes de cohabitation entre les personnes en situation d'itinérance et les commerçants.



Pièges à éviter

Le recours aux « experts »

Certains organismes sont tentés de recruter des « experts », souvent issus du milieu des affaires, pour siéger au conseil d'administration. Ces personnes peuvent ou non être déjà membres de l'organisme. Si vous allez dans cette voie, il est important de vous assurer que ces personnes comprennent bien la culture de votre organisme et qu'elles sont concernées par votre mission, car, malgré leurs bonnes intentions, elles pourraient introduire des approches qui ne correspondent pas nécessairement aux valeurs du milieu communautaire. Il importe surtout de reconnaître la valeur de l'expertise des membres de la communauté visée par votre mission. Cela dit, il est tout à fait légitime de consulter des ressources professionnelles externes lorsque vos instances démocratiques le jugent nécessaire.

La sursollicitation du milieu

Vous le savez sans doute : les OCASSS sont sollicités de toutes parts. Or, il vous appartient de déterminer si votre participation à une table de concertation ou votre implication dans une campagne sert réellement votre mission. Vous pourriez mettre en place certaines balises qui vous permettront d'évaluer les demandes du milieu selon leur pertinence, leur alignement avec votre mission et leurs retombées potentielles pour votre organisme et votre communauté. Vous éviterez ainsi de disperser vos ressources et votre énergie. Enfin, rappelez-vous qu'il est tout à fait normal de pouvoir choisir vos alliances et de déterminer votre niveau de participation.



Pistes de réflexion

Cette section propose des pistes pour alimenter vos réflexions sur vos pratiques d'ACA. N'hésitez pas à vous en inspirer pour alimenter une discussion, produire un document de formation ou encore réaliser une activité introspective au sein de votre organisme.

1 Prendre un pas de recul par rapport à vos pratiques

Voici quelques questions à vous poser :

- ▶ Qui sont les membres de la communauté visée par votre mission ? Que partagent-ils ? Quels sont leurs préoccupations, leurs besoins, leurs aspirations ?
- ▶ Quelle place les membres de votre communauté occupent-ils au sein de votre organisme ? Comment peuvent-ils participer et faire valoir leur point de vue ?
- ▶ Comment vous assurez-vous que la communauté visée par votre mission est représentée au conseil d'administration ?
- ▶ Comment qualifieriez-vous la qualité des liens de votre organisme avec les membres de votre communauté et les acteurs du milieu ?
- ▶ Quels sont les acteurs présents dans votre milieu ? Quels sont les liens que vous entretenez avec chacun d'entre eux ? Avec lesquels souhaitez-vous développer ou renforcer des liens ?
- ▶ Vos partenariats et collaborations s'inscrivent-ils en cohérence avec votre mission ?
- ▶ Comment votre action est-elle perçue par les acteurs du milieu ?
- ▶ Comment votre enracinement dans la communauté est-il mis en valeur, tant à l'interne (auprès des personnes qui participent à la vie de votre organisme) qu'à l'externe (auprès des bailleurs de fonds, partenaires, responsables politiques, etc.) ? Comment le faites-vous connaître et reconnaître ?

2 Reconnaître vos forces et vos faiblesses

À la lumière de ce que vous avez observé à la première étape :

- ▶ Quels sont les aspects de votre enracinement dans la communauté qui vous procurent le plus de fierté ou de satisfaction ?
- ▶ Quels sont les aspects qui pourraient être améliorés ?

3 Identifier des manières de vous améliorer

Si vous souhaitez améliorer certains aspects de votre enracinement dans la communauté, voici quelques questions à vous poser :

- ▶ Quels sont les obstacles à l'amélioration de cet aspect, comment les surmonter ?
- ▶ Que seriez-vous en mesure de faire à court, moyen et long terme pour améliorer cet aspect ?
- ▶ Qui pourrait vous aider à travailler cet aspect ?

Références et ressources complémentaires

Un résumé de la démarche ainsi que les références utilisées se trouvent en annexe. Une liste de ressources pour aller plus loin est également disponible.

Pour les consulter : <https://trpocb.org/acachezlesocasss/outils-et-publications/>

Ce document a été produit par la **Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles**. Il est le fruit de réflexions, de discussions et d'échanges entre les membres du comité de réalisation des outils, les membres de l'équipe de travail et les regroupements membres de la Table.

Merci à toutes les personnes ayant participé au projet.

Mai 2025

Pour citer cette fiche :

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. (2025). *2^e critère de l'ACA : Être enraciné dans la communauté*. Mieux comprendre l'ACA en santé et services sociaux. Fiches pratiques et théoriques. <https://trpocb.org/acachezlesocasss/outils-et-publications/>



Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

1, rue Sherbrooke Est, Montréal (Qc) H2X 3V8

<https://trpocb.org/acachezlesocasss/>